

ACSIA
Monsieur ASABGUI
9, rue Du Guesclin
75015 PARIS

Ingré,
Le 5 mars 1992

HC/FC/1593/92

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la note d'orientation générale concernant le bulletin Numéris et qui a été diffusée à l'ensemble de la Centrale.

Suite à notre réunion de travail du 2 mars, et après réflexion avec M. Courvoisier, voici une liste de point qu'il faudra prendre en considération à l'avenir pour la conception du bulletin Numéris (cette liste n'est pas exhaustive) :

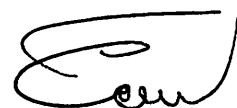
- Il faut intégrer le fait qu'il existe un bulletin BRICOTRUC et que certaines informations ne valent que pour une enseigne
- Il est nécessaire d'avoir un nombre de page (ou d'écran) pouvant aller jusqu'à 50 pages, ou plus si possible (exemple : plan de vente 27 pages, compte rendu de réunion.10 pages .. Annexe 1)
- Le bulletin Numéris doit être interactif au même titre que les commandes PLV. Il sera possible d'envoyer un questionnaire à chaque magasin qui validera les questions et nous les retourneront par le biais de Numéris. (annexe 2)

J'attends la confirmation de notre rendez-vous du 12 mars dans nos bureaux pour finaliser la maquette du bulletin Numéris.
Comme vous l'aviez proposé, il faut que Softec puisse le télécharger pour que M. Courvoisier le voit à l'ANPF le 17 mars.

Nous espérons pouvoir lancer le bulletin Numéris à l'ensemble des magasins branchés Numéris, dès le 1 avril.

Je vous souhaite bonne réception de ce courrier et vous prie d'agrèer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

F. CAMUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Camut', with a stylized flourish at the end.

A. C. S. I. A.

9, Rue Du Guesclin

75015 PARIS

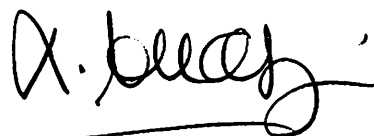
Téléphone : 45.67.40.34

Paris, le 6 Avril 1992

Note à l'attention de Mme CAMUT et de M. BON

Merci de votre courrier du 3 Avril.

Ci-après réponse aux différents points (copie envoyée à SOFTEC).



M. ASSABGUI

A. C. S. I. A.

9, Rue Du Guesclin

75015 PARIS

Téléphone : 45.67.40.34

Paris, le 6 Avril 1992

Copie à SOFTEC

NOTE A L'ATTENTION DE MME CAMUT ET DE MR BON

1 - "Son de la maquette

Les enregistrements "son" du précédent bulletin ne sont pas systématiquement effacés. Pour l'avenir : Problème déjà résolu par décision d'ACSIA de générer, en cas de besoin, des séquences vides.

Pour le bulletin en cours : Correction de SOFTEC réalisée (point à vérifier par M. BON). Il semble que seule l'ANPF ait rencontré un problème du fait que seul l'ANPF ait reçu le premier bulletin expérimental.

2 - Pavé du bas

Devait en effet disparaître. Demande transmise à SOFTEC. Réalisation à contrôler pour le prochain bulletin (point à vérifier par M. BON).

3 - Impression du bulletin par un nouveau logiciel

Doit faire l'objet d'une étude, d'un devis et d'une réalisation dont le planning est à décider en commun (à discuter le vendredi 12).

4 - Page de bienvenue

A demander à SOFTEC et à planifier le plus rapidement possible.

5 - Affichage du texte avant l'image

Interroger SOFTEC sur la faisabilité et le coût. La faisabilité semble, pour SOFTEC problématique.

6 - Autres modifications de convivialité

Elle seront toutes satisfaites dans le cadre du prochain bulletin, étant toutes du ressort d'ACSIA.

ACSIA
Monsieur ASSABGUI
9, rue Du Guesclin
75015 PARIS

Ingré,
Le 3 avril 1992

HC/FC/1606/92

Monsieur,

Nous faisons suite à notre conversation téléphonique de ce matin concernant le premier bulletin Numéris sorti ce jour.

MODIFICATIONS SUR LE FOND

- Nous avons constaté que sur 2 rubriques, subsistait le son de la maquette du bulletin. Nous avons bien noté que les magasins non encore téléchargés auraient la version corrigée.
- Nous regrettons de voir toujours apparaître le pavé du bas de l'écran qui devait disparaître. Nous vous demandons, ainsi qu'à Softec, de faire le nécessaire pour le prochain bulletin.
- Il faut que les adhérents puissent imprimer globalement, ou partiellement le bulletin. Or à ce jour, cette manipulation est compliquée et faisable uniquement par des informaticiens. Nous attendons donc votre proposition pour cette impression papier du bulletin pour mise en place la semaine prochaine.

- Les adhérents qui se branchent sur Numéris, ne savent pas ce qui est téléchargé.

Il faut faire une page de "bienvenue" qui informera les adhérents des informations téléchargées et de la marche à suivre pour y accéder ainsi, peut-être, que la façon d'imprimer.

La solution peut être envisagée sous la forme d'une page image-texte-son, apparaissant dès l'entrée dans l'application.

Cette page sera, soit l'affichage de notre logo en cas normal, soit du message envoyé par la Centrale, nous évitant ainsi l'envoi de fax vers tous nos magasins pour toute mise à jour.

MODIFICATIONS DE CONVIVIALITE

- Nous vous réitérons notre demande de voir d'abord s'afficher le texte à l'écran puis l'image ; ceci dans un souci de logique de lecture.

- Si une rubrique ne comporte pas d'image, mettre sur l'écran en gros caractère, une accroche rappelant le texte, ou un titre.

- Sur chaque image : mettre un titre.

- Chaque rubrique doit être numérotée et l'image qui y correspond doit porter le même numéro.

- Toute séquence "son" doit débiter par le titre de l'information auquel il se rapporte.

- Donner la possibilité à l'adhérent de pouvoir faire une relecture du bulletin sans être obligé de faire défiler chaque rubrique. Mais la première lecture doit être séquentielle.

- Chaque bulletin doit être numéroté et daté

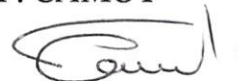
Nous sommes, globalement, satisfaits de ce premier bulletin, et nous espérons que le prochain sera une pleine réussite avec ces quelques corrections.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L. BON



F. CAMUT



NOTE D'ORIENTATION GENERALE BULLETIN NUMERIS

**NOTE N° 784
5/03/92**

Nous allons, à compter du 1 avril, mettre en place le bulletin qui dorénavant passera par le système Numéris et qui dans un premier temps ne sera adressé qu'aux magasins ayant un branchement Numéris.

La conception générale de ce bulletin devra être modifiée par rapport à celui que nous connaissons aujourd'hui dans la mesure où du texte, du son et de l'image y seront associés.

Le bulletin papier, tel que nous le faisons aujourd'hui aura totalement disparu fin 1992.

1- CRITERES DE CONCEPTION DU NOUVEAU BULLETIN

→ PRINCIPE D'APPROCHE GENERAL

Ce bulletin sera traité de manière plus journalistique et moins comme une lettre d'information comme aujourd'hui.

Nous devons sur le même principe différencier les informations selon les rubriques suivantes :

● INFORMATIONS D'ACTUALITE

Il faut comprendre une information à vocation de durée de vie courte, nécessitant soit une simple prise de connaissance, soit une réaction immédiate des personnes concernées par l'information.

Par nature, la durée de vie sera réduite et il n'y aura pas nécessité d'en garder un archivage qui ne présentera aucun intérêt.

Ce type d'annonce sera traité avec peu de texte. Une association IMAGE TV permettant de compléter le texte.

Le SON se justifiant ou non.

● INFORMATIONS DE FOND

Il s'agit des informations qui ont un caractère de durabilité et qui sont utilisées de manière quasi permanente par les magasins.

Nous retrouverons toutes les informations sur les conditions, fiches jaune...

Le magasin doit avoir la possibilité soit d'archiver ce type d'information sur son micro, soit de réaliser des copies d'écran.

Les informations nécessitant copie devront obligatoirement figurer sur l'écran du micro et non de la TV.

Chaque personne jugera la nécessité d'associer une image ou un son, il ne semble pas nécessaire à priori sur ce type d'information de les avoir systématiquement.

→ PRINCIPE DE CONCEPTION

TEXTE : Maxi 25 lignes

Ce texte pourra être traduit sur du papier (archive adhérent-
Pas de possibilité de présentation particulière

Ce pavé de texte doit contenir l'essentiel de l'information :

- prix
- adresse
- date changement tarif
- nouvelle référence;..

IMAGE :

Possibilité de présentation avec gros caractères, caractères différents et la couleur.

Mise en page d'un bloc de texte qui vient en appui du texte précédent.

OU

Photo

SON : maxi 30 secondes

Commentaire qui ne doit pas être identique au texte mais doit attirer l'attention sur une particularité du produit, du fournisseur, anecdotes...

→ RESPONSABILITE

Le bulletin hebdomadaire sera placé sous la responsabilité de Mme Camut qui s'assurera que ce bulletin soit dans les magasins le vendredi matin à 9H00

2- BANQUE DE DONNEES

→ CONTENU

Cette banque de donnée sera à la disposition de l'ensemble des magasins qui viendront chercher sur le Centre Serveur, les informations présentant un intérêt pour leur exploitation. Cette banque de donnée devra être classée selon les catégories suivantes :

➔ Commercial :

Nous trouverons dans cette rubrique :

- . Informations sur la concurrence
- . Liste des autorisations ou refus de CDUC, CNUC en France
- . Informations sur les actions promotionnelles de nos concurrents
- . Campagne de publicité Mr Bricolage et Bricotruc
- . etc...

➔ Juridique :

- . Les différentes formes de sociétés
- . etc...

➔ Fiscal

➔ Social

➔ Revue de presse

➔ Toute rubrique sur des problèmes de fond intéressant les magasins

- . Ouverture le dimanche
- . Modification de la loi Doubin
- . Délai de paiement
- . etc...

Cette banque de données devra être constamment maintenue à jour et sera incrémentée de nouvelles informations chaque semaine.

➔ **RESPONSABILITE**

La banque de données est placée sous la responsabilité de Mme Camut.

→ BOITE A IDEES NUMERIS

Il s'agit de développer pour le futur des utilisations sur Numéris pouvant intéresser les adhérents.

- Mettre la nouvelle classification des produits pour février
- Recrutement magasin : faire faire des tests interactifs aux vendeurs via Numéris
- Descriptif des moquettes et donner aux magasins un lot d'échantillon
- Liste des magasins
- Présentation du personnel ANPF avec le trombinoscope, ainsi que celui des adhérents
- Check liste des problèmes SAV qui arrivent le plus souvent et sur quel produit.
- Concours vitrine shop déco
- Planning formation, description, et inscriptions aux stages
- Plan des magasins
- Banque de données : juridique, social, ouverture dimanche, ...
- Revue de presse mensuelle : données économiques...
- Travaux pratiques entre 2 stages de formation pour les vendeurs de magasin
- Cromalin des catalogues
- Centrale des bilans, prévisionnel de trésorerie, budget d'achat...
- Zone de chalandise
- Les nouveaux produits référencés
- Gestion des commissions

H. COURVOISIER